

Tarification annuelle Maison Municipale de la Musique – Saison 24-25

Quotient		Béglais-es (résident-es au 1er janvier de l'année en cours)						Non béglais-es		Participation à un ensemble (orchestre d'harmonie...)	
		Cours unique (FM ou éveil ou atelier ou chorale ou instrument seul)			Parcours complet (FM + instrument + pratique collective)			Prêt Instrument	Cours unique (FM ou éveil ou atelier ou chorale ou instrument seul)		Parcours complet (FM + instrument + pratique collective)
Supérieur à	Inférieur à	Enfants	Adultes	Réduits (carte jeune + 18 ans, carte étudiant, RSA, demandeur d'emploi)	Enfants	Adultes	Réduits (carte jeune + 18 ans, carte étudiant, RSA, demandeur d'emploi)	Via convention de mise à disposition	Tous publics	Tous publics	
0	299	17 €	119 €	84 €	33 €	440 €	254 €	Gratuité	203 €	610 €	Gratuit
300	449	27 €			48 €						
450	609	33 €			68 €						
610	769	51 €			102 €						
770	939	68 €			135 €						
940	1019	88 €			176 €						
1020	1099	94 €			193 €						
1100	1179	104 €			210 €						
1180	1259	112 €			226 €						
1260	1339	122 €			244 €						
1340	1419	132 €			261 €						
1420	1499	142 €			277 €						
1500	1579	153 €			295 €						
1580	1659	163 €			312 €						
1660	1739	173 €			328 €						
1740	1819	183 €			346 €						
1820	et +	193 €	363 €								

Délibération du Conseil Municipal du mercredi 15 mai 2024.

Extrait du règlement intérieur :

L'inscription et les droits d'inscription à la MMM sont annuels. Pour faciliter le règlement, le paiement est mensuel réparti sur 9 mois (octobre à juin). En cas d'abandon, aucune suspension de facturation ne pourra être effectuée, sauf pour des raisons de santé sur présentation d'un certificat médical, changement de situation professionnelle et/ou déménagement.